



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC aux contribuables de la Ville de Forestville

Avis public est donné, que le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 13 août 2021, le règlement # 2021-298 relatif à un emprunt de 3 500 000 \$ pour des travaux à l'aéroport de Forestville.

Par ce règlement le conseil est autorisé à effectuer la réfection de l'aéroport et à emprunter la somme nécessaire.

Le règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 9 février 2022.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Forestville, ce 22 février 2022

Dominique Tremblay, greffière